

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 3 DECEMBRE 2009

Le trois décembre deux mil neuf à 20 heures, le Conseil Municipal de la Commune de Cenves, s'est réuni sur convocation de Monsieur GUILLAUMIN Marcel, Maire.

Etaient présents : M. GUILLAUMIN Marcel, Mmes DENUELLE Annie, JOSEPH Nicole, DEVILLARD Claude, MM Gérard LAROCLETTE, Philippe JAMBON, Christian JAMBON, Gérard MONNET, Thierry SANTENARD et Alain TOBIEN

Excusés :

Secrétaire de séance : Mme Nicole JOSEPH

Informations de Mr le Maire

- NED : suite à la réception du rapport, une lettre a été envoyée pour leur préciser qu'il y a un manque dans la production d'eau chaude. Monsieur le Maire informe le Conseil que le ballon d'eau chaude est à remplacer et qu'il n'est plus sous garantie. Nous sommes en contact avec la société NED pour trouver une solution.
- Le contrôle des installations de protection contre la foudre a eu lieu le 9 novembre. Des travaux pour la mise en conformité sont nécessaires. Nous sommes dans l'attente d'un devis.
- Plan Climat Energie : Un questionnaire a été distribué à chaque conseiller sur les actions à mettre en œuvre prioritairement pour limiter les émissions de gaz à effet de serre. Ces questionnaires sont à rendre à Monsieur Tobien Alain avant le 15 décembre 2009.
- Salle des fêtes : l'ancien frigo est en réparation.
- Amendes de police : les travaux sont pratiquement terminés. Des modifications ont du être réalisées suite à des soucis d'écoulement d'eau.
- Le film sur la présentation des gîtes sera mis en ligne par la société Appli-box pour le 15 décembre 2009.
- CAE : une décision sera prise lors du prochain conseil municipal.
- Sel de déneigement : une commission déneigement aura lieu le 11 décembre 2009.
- Eclairage public : monsieur le Maire demande aux conseillers de réfléchir pour trouver une solution qui permettrait de réduire la consommation.
- Transport scolaire : suite à la réponse du Président du Conseil Général, les enfants du RPI domiciliés à Cenves et scolarisés dans un collège de Mâcon pourront obtenir un titre de transport, comme les enfants de Serrières.
- Ecole numérique : l'Inspecteur de l'Education Nationale nous a confirmé que ce dossier était validé, ce projet sera budgétisé en 2010.

Le compte rendu de la réunion du 29 octobre 2009 est approuvé à l'unanimité.

Point sur les enquêtes publiques

Suite aux enquêtes publiques qui se sont déroulées du 8 octobre au 5 novembre 2009, un avis favorable a été émis par le commissaire enquêteur. Le conseil municipal après en avoir délibéré décide à l'unanimité de céder une partie du chemin communal située entre la parcelle AB 34 et AB180 au lieu-dit « Le Cotat » et également une portion du chemin communal situé entre la parcelle AB 143 et AB142 au lieu-dit « Les Chapuis du Haut ».

Madame Annie Dénuelle explique que pour la cession au lieu-dit « Le Cotat », la SDEI emprunte une fois par mois ce chemin communal pour effectuer le nettoyage d'un réservoir. Il sera donc important de faire apparaître un droit de passage sur l'acte notarié un de convenir avec la SDEI de faire emprunter un autre chemin rural (se situant au dessus du réservoir) par ses agents.

Plan de délimitation du périmètre du Grand Site

Suite à la délibération n° 28/09 concernant l'approbation du périmètre du Grand Site de la Roche de Solutré, Monsieur le Maire informe le Conseil de la réception du plan de délimitation du périmètre. Il rappelle que ce dernier correspond aux observations faites lors des réunions de travail qui se sont tenues en mairie et qu'il est encore susceptible d'évoluer en fonction des observations qui pourront être faites, notamment au moment de la visite de l'inspection générale et lors de l'enquête administrative.

Plan pluriannuel

- Gîte 40 lits : les travaux pour la réfection de la façade sont terminés.
- Gîte 12 lits : seuls les travaux de peinture ont débuté, nous sommes dans l'attente pour le changement des menuiseries.
- Le chantier cimetière n'a pas encore démarré
- Assainissement : des précisions ont été demandées concernant l'évaluation du nombre d'équivalent habitant pour la salle des fêtes (ce nombre s'élève à 42 et non à 100). Un plan de recollement sera effectué par Messieurs Monnet et Jambon pour compléter le dossier.
- Bâtiment communal : les travaux pour la réfection des fenêtres sont pratiquement terminés, la réfection de la toiture devrait commencer en semaine 50.
- L'opération Dargaud : une proposition d'achat a été faite à Mme Dargaud. Nous sommes dans l'attente d'une réponse pour le 15 décembre 2009.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que nous avons reçu les arrêtés de subvention concernant les gîtes et le bâtiment communal.

Devis Informatique

Monsieur le Maire explique que le portable a été commandé à la société Magnus pour un montant de 677.54 € HT.

TARIFS 2010

Cimetières :

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'un columbarium, composé de 6 cases, va être installé dans le cimetière communal de Cenves et qu'il convient de déterminer les tarifs et la durée des concessions pour ce type de sépulture. Monsieur le Maire demande aux conseillers de réfléchir sur des tarifs pour le prochain conseil municipal.

Gîtes :

Le conseil municipal décide de ne pas augmenter les tarifs des gîtes pour 2010.

Cession de parcelle

Suite à la réponse favorable de Monsieur Lassara concernant l'achat d'un chemin communal pour un montant de 600,00 € hors frais de géomètre et de notaire, le Conseil Municipal décide d'autoriser Monsieur le Maire à ouvrir une enquête publique en vue de procéder ultérieurement à l'aliénation de ce chemin.

Compte rendu commission

Une commission Info Communication a eu lieu samedi 28 novembre 2009. Monsieur le Maire signale que le travail sur le bulletin se poursuit et qu'il reste un article à recevoir. Nicole Joseph demande si un encart concernant le transport à la demande pourrait être rajouté dans le bulletin.

Mission Assistance Juridique 2010

Monsieur le Maire explique qu'en 2009, le montant de la cotisation au Centre de Gestion pour la mission d'assistance juridique était de 150.00 €. Cette année, le Centre de Gestion n'applique aucune augmentation et maintient donc la cotisation 2010 à 150.00 €. Le Conseil Municipal à l'unanimité accepte l'avenant au contrat d'assistance juridique et la cotisation d'un montant de 150 €.

Brigades Vertes

Suite à l'envoi de la convention d'offre de service du dispositif Brigades Vertes pour l'année 2010, le Conseil décide de renouveler la convention et de demander le passage des Brigades 6 fois au cours l'année 2010 : en avril, mai, juin, septembre, octobre et novembre, avec une possibilité de les faire venir une ou deux fois de plus si nécessaire.

Création d'un poste d'adjoint administratif

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la mutation de Ninon Bardet à la Mairie de Charnay les Macon. Il propose au Conseil de créer un poste d'adjoint administratif 2^{ème} ou 1^{ère} classe d'une durée hebdomadaire de 30h. Ce poste sera vacant au 1^{er} mars 2010. Néanmoins, l'intéressée souhaitant occuper son nouveau poste à partir du 18 janvier 2010, le Conseil Municipal accepte cette proposition sous réserve qu'une nouvelle embauche puisse être faite à cette date.

Questions diverses

- Certificat d'urbanisme : Monsieur le Maire fait un point sur les certificats d'urbanisme en cours. Deux certificats ont été refusés par la DDE car ces demandes sont hors des parties actuellement urbanisées de la commune. Une rencontre avec la DDE sera organisée.

Lettre des habitants de la commune

- Les Chapuis : monsieur le Maire donne lecture d'une lettre concernant le drainage d'un trop plein sur un chemin communal. Annie Dénuelle se charge de ce dossier.
- Le Champ-Bernard : Un habitant rencontre des soucis de micro coupures semblant émaner d'un câble électrique par terre et de branches non élaguées. Monsieur le Maire rappelle que qu'un arrêté n° 26/2008 a été pris et que chaque propriétaire doit entretenir ses arbres, arbustes, branches, haies (article 4) sous peine de sanction. Pour cette question, Monsieur Monnet se rendra sur les lieux.
- Les Coraliers : une demande concernant la création d'un plan d'eau a été reçue. Le Conseil Municipal à l'unanimité donne son accord pour l'engagement des travaux.
- Le Bourg : monsieur le Maire donne lecture d'une lettre concernant des travaux de réfection d'un trottoir. Aucun élément nouveau n'apparaissant par rapport à cette nouvelle demande, Monsieur Larochette se rendra sur les lieux pour avoir de plus amples informations.

- Subventions : Plusieurs demandes de subventions ont été reçues. Monsieur le Maire explique que les subventions 2010 sont votées en février lors de l'élaboration du budget.

- Le passage du Raid Bleu s'est bien déroulé. Monsieur Larochette rappelle cependant qu'un accord avait été fixé avec cette association pour réparer des dégâts occasionnés lors du passage du Raid Bleu en 2007. Un courrier sera envoyé.

- L'Association Cenv'arts, Loisirs et Culture informe le Conseil Municipal du démarrage de l'activité Tennis (12 enfants sont inscrits). Une demande concernant la remise en état du court et du matériel est faite. Le Conseil municipal à l'unanimité accepte d'effectuer les travaux.
- Salle des fêtes : il semble que le chauffage ne fonctionne pas normalement ainsi que le chauffe eau sous le bar. Une vérification sera faite.
- Diverses modifications sont à apporter dans les WC de l'école. Un rendez vous est pris avec l'entreprise Al'eausolair le lundi 7 décembre 2009.
- La Grange du Bois : une plate forme devra être aménagée pour les poubelles.
- Un aménagement de l'écoulement des eaux est demandé pour la parcelle AB 101 au dessous du Bourg. La commission voirie se rendra sur les lieux.
- Thierry Santenard signale la présence d'un trou sur la départementale n°23 qui vient d'être élargie. Il faudra veiller à la réception des travaux pour le signaler.
- La mairie sera fermée du vendredi 25 décembre au mardi 29 décembre inclus et du vendredi 1^{er} au dimanche 3 janvier 2010.

Fin de la réunion 23h00

Bonnes fêtes de fin d'années à tous !!!